

ENTRETIEN

# DU PROJET AU BUSINESS PLAN

Passez du projet à une activité rentable et trouvez les financements adaptés



CRÉER



REPRENDRE



## Public

- ▶ Porteur de projet « naissant » ou porteur de projet « potentiel »
- ▶ Tout porteur de projet qui en fait la demande



## Tarif

- ▶ **60 € pour un RDV d'1 heure.** Possibilité de prise en charge par la CCI et ses partenaires



## Intervenants

- ▶ Les conseillers en création-reprise d'entreprise



## Objectifs

- ▶ Analyser le projet de façon approfondie
- ▶ Mettre en place un Business Plan efficace



## Points clés

- ▶ Un projet analysé dans les règles de l'art
- ▶ Un plan d'actions de mise en œuvre du projet cohérent avec les objectifs du porteur de projet
- ▶ Un business plan efficace
- ▶ Un plan de financement réaliste et prêt à être présenté à un financeur
- ▶ Un créateur prêt à devenir chef d'entreprise
- ▶ Une offre de services adaptée aux besoins du créateur pour le démarrage de l'entreprise (lors du dernier rendez-vous)



## Calendrier

- ▶ Sur rendez-vous. Le nombre d'entretiens nécessaires sera défini avec le conseiller création-reprise
- ▶ Lieux :
  - CCI Perpignan - Quai de-Lattre-de-Tassigny - 66020 Perpignan
  - Antenne CCI Saillagouse  
22 avenue des Comtes de Cerdagne - 66800 Saillagouse
  - Antenne CCI Prades  
Maison des Entreprises - Espace Alfred Sauvy - 66500 Prades
  - Antenne CCI Céret  
Rés. « Tinssimo Parc » - Av. Simon Batlle - Bât D2 - 66400 Céret

## Contact & Inscription

- ▶ Pôle Création-Transmission-CFE - T. 04 68 35 98 97
- ▶ Antenne CCI Saillagouse - T. 04 68 04 01 96
- ▶ Antenne CCI Prades - T. 04 68 05 21 41
- ▶ Antenne CCI Céret - T. 04 68 87 62 45